

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 1-2

Rubrik: Rapport du contrôle du miel pour 1973 ; Rapport du service de la bibliothèque pour 1973

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'est pas un des moindres, de passionner celui qui s'intéresse à la nature et de susciter des vocations comme ce fut le cas, pour n'en citer qu'un seul, pour Jean Rostand de l'Académie française qui lui doit son orientation vers la biologie et sa vie de chercheur solitaire.

C'est dans le monde entier que l'on vient de commémorer ce 150^e anniversaire de la naissance de celui que l'on a appelé le *Virgile des insectes* et ceci par des conférences, publications, projections de films, expositions, émissions à la radio et à la TV. N'est-ce pas la preuve que l'œuvre de Jean-Henri Fabre est toujours bien vivante, appréciée et lue. A notre tour nous désirons, par ce modeste article, rendre hommage à celui qui a su nous émerveiller par ses récits et nous donner par sa grande modestie une belle leçon d'humilité !

Paul Zimmermann.

RAPPORT DU CONTRÔLE DU MIEL POUR 1973

Voilà le moment venu de s'interroger sur la saison écoulée et de faire le point. Le bilan est maigre, pour la deuxième année consécutive, la déception pour beaucoup est grande. Il y a bien eu quelques régions, où la récolte fut moyenne, mais dans l'ensemble de notre pays, médiocre. Dans bien des ruchers, les bidons à miel sont restés vides, désespérément vides. D'autre part, selon l'offre et la demande, plus une marchandise est rare, plus elle est demandée et notre miel n'a pas failli à cette règle. Cette demande s'étant encore aggravée vu les réserves inexistantes et une pénurie générale de miel sur le marché mondial. Ce dernier a subi des hausses sensibles, suivant dans sa course l'inflation galopante. De cette situation, nous retirons peut-être un seul point positif, on ne trouve plus sur le marché des miels étrangers à vil prix. Mais notre miel aussi a grimpé l'échelle et souvent, les prix pratiqués furent bien en dessus du prix officiel.

En conclusion, nous devons constater, combien il est difficile sinon impossible de prévoir les récoltes et par conséquent, la régularisation du marché. Car il est aussi difficile d'écouler une récolte abondante, qu'il l'est de contenter tout le monde en cas de disette.

Voici les contrôles effectués au cours de la saison 1973, récapitulés par sections et par canton, donnant la statistique suivante : première colonne : nombre de contrôles ; deuxième colonne : poids en kilos ; troisième colonne : nombre de ruches.

VAUD

Payerne - Basse-Broye	2	525	66
Bière	2	400	76
Cossonay	7	790	116
Grandson - Pied-du-Jura	2	250	72
Gros-de-Vaud	2	230	25
Haute-Broye	1	80	7
Jorat	1	100	16
Côte vaudoise	3	275	36
La Menthue	1	75	15
Lausanne	8	1100	157
Lucens	8	1005	185
Morges	6	820	107
Nyon	21	2600	600
Orbe	2	200	31
Totaux	66	8450	1509

NEUCHÂTEL

La Côte neuchâteloise	3	350	90
Montagnes neuchâteloises	4	290	38
Val-de-Ruz	2	200	36
Totaux	9	840	164

GENÈVE

La Genevoise	25	4645	710
--------------	----	------	-----

FRIBOURG

L'Abeille fribourgeoise	7	1240	127
La Broyarde	21	2536	394
La Glâne	1	182	18
Veveyse	7	1095	121
Marly	13	1825	297
Totaux	49	6878	957

JURA

Ajoie - Clos-du-Doubs	3	150	36
Franches-Montagnes	1	110	14
Jura-Nord	1	130	25
Totaux	5	390	75

VALAIS

Martigny	3	320	32
Monthey	7	1120	239
St-Maurice	4	500	54
Conthey	6	1135	104
Sion	8	1810	214
Sierre	7	705	69
Entremont	2	400	24
Après délai	1	30	6
Totaux	38	6020	742

RÉCAPITULATION :

VAUD	66	8450	1509
NEUCHÂTEL	9	840	164
GENÈVE	25	4645	710
FRIBOURG	49	6878	957
JURA	5	390	75
VALAIS	38	6020	742
TOTAUX	192	27 223	4157

Moyenne par canton : Vaud : 5,600 - Neuchâtel : 5,100 - Genève : 6,500 - Fribourg : 7,100 - Jura : 5,200 - Valais : 8,100.

Rétrospective :

1973	192	27 223	4 157	6,500
1972	313	52 253	6 838	7,600
1971	464	98 870	9 527	10,300
1970	704	160 422	13 950	11,500
1969	209	28 522	4 837	5,900
1968	912	233 875	16 572	14,100

En regardant ces chiffres, on pourrait presque croire que les mots sont superflus et qu'il est inutile de rallonger ce rapport. Pourtant il nous semble qu'une analyse s'avère nécessaire et se justifie pleinement. Au cours de la saison écoulée, nous avons reçu en tout 192 échantillons de miel à contrôler. C'est un résultat accablant, depuis onze années que le responsable se trouve à la tête de ce service, jamais nous n'avons eu un bilan aussi piteux. Si nous considérons notre effectif, environ 4900 membres et en admettant la récolte déficitaire, on doit tout de même avouer que ce n'est pas un succès et l'heure de payer n'est pas encore venue.

Devant cette passivité, devons-nous admettre que nos membres ne sont pas acquis au contrôle du miel ? Nous ne le pensons pas,

car ils sont plutôt enclins à voir la facilité pour l'écoulement du miel indigène. En effet, les demandes dépassaient largement les offres. On nous a signalé que, vu la pénurie, des commerçants allaient même chez les apiculteurs acheter la marchandise et au prix fort, Fr. 11.—, voire Fr. 12.— le kg. (prix officiel Fr. 8.50) pour des miels autres que le colza. Tant mieux, pour ceux qui ont pu réaliser un petit bénéfice supplémentaire, mais pour des raisons qui n'échappent à personne, nous ne pouvons approuver ces procédés. Souvent, on ne pense pas aux suites, entre autres, qu'en cas de récolte abondante tout pourrait de nouveau changer et en particulier nous pourrions être obligés d'aller frapper aux anciennes portes. Personne n'ignore que, dans les années où le miel coule à profusion, les exigences des marchands sont bien plus sévères et le contrôle souvent nécessaire pour pouvoir vendre. Il n'en est pas de même en cas de misère où, en définitive, on se contente de trouver la marchandise convoitée.

Vu le peu de contrôles soumis à notre office, nous n'avons pas eu de problèmes majeurs. Dans l'ensemble, les échantillons examinés ont été de bonne qualité, propres et de densité normale. Certes, depuis le déclassement du miel de colza, nous avons des contestations concernant ce dernier. Comme il s'agit surtout d'une question pécuniaire touchant nos membres, il n'est pas toujours facile de prendre une décision équitable. Néanmoins, nous souhaiterions aussi un peu plus de compréhension car, finalement, nous ne pouvons admettre ce qui n'est pas.

Pour terminer, nous remercions et félicitons les sections et les membres qui, régulièrement, participent au contrôle du miel. Nous souhaitons que 1974 soit une année favorable à l'apiculture, avec une récolte permettant de mettre un peu d'ordre dans un marché qui est devenu obscur et indécis.

Genève, janvier 1974.

O. Schmid.

RAPPORT DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR 1973

69 demandes de livres ont été passées en 1973. Il a été prêté :	
à 19 membres valaisans	59 volumes
à 14 membres vaudois	43 volumes
à 13 membres neuchâtelois	33 volumes
à 12 membres fribourgeois	24 volumes
à 5 membres jurassiens	9 volumes
à 5 membres divers	14 volumes
à 1 membre genevois	1 volume
69 membres	183 volumes

Diminution par rapport à 1972 :
5 membres

8 volumes

Achats : 1065, Les Abeilles, pharmaciennes ailées ; 1066, La conduite du rucher de Bertrand, édition 1973 ; 1067, Pour mieux comprendre la vie des abeilles.

Le catalogue des livres de la bibliothèque est en vente au prix de Fr. 3.50.

Nous rendons nos lecteurs attentifs au fait que les livres sont prêtés pour la durée d'un mois.

Les frais de port sont à la charge de la SAR.

Le bibliothécaire :
G. Fragnière,
Institut agricole Grangeneuve,
1725 Posieux.
Tél. (037) 82 11 61.

Maladies des abeilles en novembre 1973

Acariose

Canton/district	Localité	Cas
Thurgovie		
Münchwilen	Kappegg/Au	1

Loque américaine

Canton/district	Localité	Cas
Tessin		
Lugano	Villa Luganese	1
VA Valle		
Maggia	Maggia	1
Valais		
VA Sierre	Grimentz	1

Loque européenne

Canton/district	Localité	Cas
Valais		
VA Entremont	Orsières	1
VA Hérens	Evolène	1
	St-Martin	1

VA (= Veterinäramt). Cas signalés par l'Office vétérinaire.

Section apicole du Liebefeld.

CADRES D'ABEILLES :

Comme la belle saison approche, avez-vous déjà songé à vos ruchers, car mieux vaut commander trop tôt que trop tard.

Comme ces dernières années, je suis en mesure de vous fabriquer des cadres en tilleul d'après les modèles que vous désirez aux prix suivants :

Cadre suisse. Burcki. 8/28 percé monté nu. Fr. 0.80 pièce. DB 25 mm. Fr. 1.10. Hausse suisse Fr. 0.70. Hausse DB Fr. 1.— ainsi que d'autres modèles sur demande.

Rabais 50 pièces : 2 ct., 100 pièces : 3 ct.

S'adresser à Keller Maurice, 2801 Pleigne. Tél. (066) 31 13 26.